UNSS 2018

79 – Sauvetage

Mise à jour : 18 octobre 2017

UNSS

Sommaire

Introduction Page 3

I. Pour un sport scolaire ambitieux démocratisé et accessible Page 4

II. Pour un sport scolaire innovant Page 12

III. Pour un sport scolaire éthique, solidaire démocratique et responsable Page 15

Membres CMN Page 19

Annexes Page 20

Introduction

La règlementation du sport se réfère à la fois au Règlement Intérieur, au Règlement Fédéral UNSS et à la fiche sport.

La fiche sport Sauvetage a pour objectif de préciser à travers les trois axes de développement de l'UNSS, **Accessibilité, Innovation et Responsabilité,** les directives réglementaires et les moyens de développement du sport.

La fiche sport donne le cadre obligatoire des championnats inter-académiques et de France.

Elle offre par ailleurs des pistes de développement et une grande souplesse d'organisation du sport pour les AS et lors des phases départementales et académiques. Elle intégre dans la vie des AS et dans le déroulement des championnats les axes prioritaires du PNDSS.

La Direction Nationale après concertation avec la CMN, peut décider, en fonction du nombre d'inscrits à la date butoir des qualifications, d'annuler un CF.

En tout état de cause un CF ne pourra être organisé avec moins de **QUATRE** AS qualifiées[1].

Valable l'année scolaire 2017 - 2018, la Fiche Sport pourra être mise à jour au cours de cette période.

[1] Cette disposition ne concerne :
- ni les championnats de France sport partagé
- ni les championnats de France des LP (**UN** seul LP pourra être récompensé)

Pour un sport scolaire ambitieux démocratisé et accessible à tous les publics, sur tous les territoires, ouvert sur le monde

Accessibilité

Compétition

Calendrier

Se référer au Fichier « Calendrier des Championnats de France », régulièrement mis à jour sur le site.

Catégories d'âge 2018

Benjamins	nés en 2005 2006 et 2007
Minimes	nés en 2003 et 2004
Cadets	nés en 2001 et 2002
Juniors	nés en 1999 et 2000
Seniors	nés en 1998 et avant

Modalités de remboursement aux équipes

La Direction nationale effectue des remboursements des déplacements aux championnats de France en fonction des kms parcourus et du nombre de personnes transportées.

Certificat Médical

Le Certificat Médical n'est plus nécessaire sauf pour les sports suivants :

- Rugby,
- Boxe Assaut,
- Savate boxe française,
- Tir sportif,
- Parapente.

Conditions de participation pour les équipes d'établissement et excellence

Les Championnats par Équipe d'Établissement sont ouverts à toutes les équipes d'Association Sportive sauf :

- les Associations Sportives étant classées les **2 années précédentes** (2016 et 2017), dans les 3 premières lors des championnats de France Unss par Équipe d'Établissement, (Annexe 1),

  Si ces Associations Sportives ne sont pas classées dans les 3 premières lors des Championnats de France Excellence, elles pourront à nouveau s'inscrire en championnat équipe établissement l'année n+1.

- les Associations Sportives étant classées dans les 3 premières des championnats de France **Excellence** de l'année précédente (2017), dans la même catégorie d'âge et de sexe, (Annexe 2).

  Cette disposition **ne concerne pas** les équipes émanant de Section Sportive Scolaire qui doivent concourir en Excellence et peuvent concourir également en équipe d'établissement sous deux conditions :
  - avoir renseigné à la date du 22 décembre 2017 tous leurs élèves inscrits en section sportive scolaire,
  - avoir une équipe de l'association sportive inscrite qui a effectivement participé en excellence dans la même catégorie d'âge et de sexe.

  Pour les équipes d'Association Sportive nommées dans ce tableau (Annexe 2), et dans ce cas seulement, **AUCUNE** équipe d'Établissement ne peut participer au Championnat de France par Équipe d'Établissement y compris aux phases inter-académiques.

- les Associations Sportives n'ayant pas assisté au Protocole des championnats de France en 2017 (Annexe 3).

- les Associations Sportives ayant fait forfait dans les huit jours précédant les championnats de France en 2017 (Annexe 4).

- les équipes « hors SSS » ayant opté pour une inscription en CF Excellence.

- Les équipes intégrant **UN** élève inscrit sur la liste des Sections Sportives Scolaires, des Pôles Espoir, des Pôles France, et/ou sur les listes de Haut Niveau du Ministère des Sports (Senior, Elite, Relève, Jeune)

- Les équipes intégrant UN sauveteur inscrit sur la liste fournit par la FFSS et postée sur OPUSS (fin novembre) Cette liste fait foi pour toute l'année scolaire.

Toutes ces dispositions s'appliquent aux championnats sauvetage par équipe d'établissement décrits ci-dessous Collèges et Lycées.

Tout élève ayant été inscrit en SSS dans les deux années précédentes (2015 – 2016 et/ou 2016 – 2017), ne sera pas autorisé à concourrir en équipe d'établissement, à l'exception d'un changement d'établissement.
Ce listing sera à disposition des services UNSS le 23 décembre 2017.

Championnats de France UNSS Équipes d'Établissement Sauvetage Sportif Côtier

	COLLEGES	LYCEES
LICENCIÉS AUTORISÉS	Benjamins Minimes Cadets	Minimes Cadets Juniors Seniors
COMPOSITION DES EQUIPES	Équipe de 4 Mixité stricte (2F + 2G) Le nombre de cadet est limité à 1	Équipe de 4 Mixité autorisée Le nombre de sénior limité à 2
JEUNE JUGE	1 Jeune Juge par équipe Il peut être d'une autre association sportive de la même académie Il ne peut pas être compétiteur lors de l'épreuve En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer au championnat de France Il doit être présent sur la totalité du championnat (de l'accueil au protocole)	
JEUNE COACH	- 1 Jeune Coach obligatoire par équipe qualifiée - Il est compétiteur et inclus dans l'équipe - Il ne peut pas être d'une autre association sportive de l'académie - En cas d'absence, l'association sportive concernée sera déclassée	
REGLEMENT	L'équipe participe à toutes les épreuves inscrites au programme : Beach Flag + épreuves aquatiques	
FORMULE DE COMPETITION	4 épreuves : **1/ beach flag** (bâtons musicaux) cette épreuve n'est pas mixte **2/ épreuves aquatiques :** - Relais combiné - Relais sauvetage planche - Sauvetage bouée tube et secourisme	4 épreuves : **1/ beach flag** (bâtons musicaux) cette épreuve n'est pas mixte **2/ épreuves aquatiques :** - Relais combiné - Relais sauvetage planche - Sauvetage bouée tube et secourisme
MODALITES DE QUALIFICATION	Académique	
NOMBRE D'EQUIPES	18 équipes (excellence compris)	18 équipes (excellence compris)
TITRES DECERNES	Champion de France UNSS collèges Équipe Établissement	Champion de France UNSS lycées Équipe Établissement Champion de france UNSS LP Équipe Établissement

***En lycée, une bonification est accordée, si présence d'une fille 4 points, si présence de deux* filles 8 points.**

Titres spécifiques des LP lors des Championnats de France UNSS Équipes Établissement Sauvetage

Pour être en conformité avec l'article 18 de l'arrêté du 21 décembre 2011 relatif aux modalités du contrôle en cours de formation et de l'examen ponctuel terminal prévus pour l'éducation physique et sportive des baccalauréats généraux et professionnels, l'UNSS remettra des titres aux équipes de LP lors du championnat de France.

Textes de Référence :
- Arrêté du 21 décembre 2011 publié au JORF du 13 janvier 2012
- Arrêté du 7 juillet 2015 publié au JORF du 28 juillet 2015
- Circulaire n° 2012-093 du 8-6-2012
- Règlement Fédéral UNSS 2016 - 2020

Modalités

- pas de qualification spécifique,
- un classement général commun est établi,
- parmi les LP classés, déterminer les 3 premiers pour décerner les titres de Champion de France des LP, 2ème, 3ème,
- reclasser les Lycées en conséquence.

Exemple

- Classement général,
  - 1er LP 1
  - 2ème Lycée A
  - 3ème Lycée B
  - 4ème Lycée C
  - 5ème LP 2

sont prononcés lors du protocole

- CF Lycée 1er Lycée A
  2ème Lycée B
  3ème Lycée C
  …… éventuellement
- CF LP 1er LP 1
  2ème LP 2
  …… éventuellement

Protocole

Toutes les précisions concernant l'organisation des protocoles sont inscrites dans les Cahiers des Charges à destination des organisateurs.

Seule la filière équipe établissement est concernée, sauf sports où il n'y a qu'un niveau de compétition.

Championnats de France UNSS Équipes Excellence Sauvetage Sportif Côtier

Conditions de participation

Les conditions de participation applicables sont celles mentionnées dans le Règlement Fédéral UNSS en vigueur et complétées par les conditions particulières suivantes

- Les équipes intégrant **UN** élève inscrit sur la liste des Sections Sportives Scolaires, des Pôles Espoir, des Pôles France, et/ou sur les listes de Haut Niveau du Ministère des Sports (Senior, Elite, Jeune)
- Les équipes intégrant UN sauveteur inscrit sur la liste fournit par la FFSS et postée sur OPUSS (fin novembre) Cette liste fait foi pour toute l'année scolaire.

	COLLEGES	LYCEES
LICENCIÉS AUTORISÉS	Benjamins Minimes Cadets	Minimes Cadets Juniors Seniors
COMPOSITION DES EQUIPES	Équipe de 4 Mixité stricte (2F + 2G) Le nombre de cadet est limité à 1	Équipe de 4 Mixité autorisée Le nombre de sénior limité à 2
JEUNE JUGE	1 Jeune Juge par équipe Il peut être d'une autre association sportive de la même académie Il ne peut pas être compétiteur lors de l'épreuve En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer au championnat de France Il doit être présent sur la totalité du championnat (accueil au protocole)	
JEUNE COACH	- 1 Jeune Coach obligatoire par équipe qualifiée - Il est compétiteur et inclus dans l'équipe - Il ne peut pas être d'une autre association sportive de l'académie - En cas d'absence, l'association sportive concernée sera déclassée	
REGLEMENT	L'équipe participe à toutes les épreuves inscrites au programme : Beach Flag + épreuves aquatiques	
FORMULE DE COMPETITION	4 épreuves : **1/ beach flag** (bâtons musicaux) cette épreuve n'est pas mixte **2/ épreuves aquatiques :** - Relais combiné - Relais sauvetage planche - Sauvetage bouée tube et secourisme	4 épreuves : **1/ beach flag** (bâtons musicaux) cette épreuve n'est pas mixte **2/ épreuves aquatiques :** - Relais combiné - Relais sauvetage planche -Sauvetage bouée tube et secourisme
MODALITES DE QUALIFICATION	Académique	
NOMBRE D'EQUIPES	18 (établissement compris)	18 (établissement compris)
TITRES DECERNES	Champion de France UNSS collèges Excellence	Champion de France UNSS lycées Excellence

***En lycée, une bonification est accordée, si présence d'une fille 4 points, si présence de deux* filles 8 points.**

Championnats de France UNSS Équipes d'Établissement Sauvetage Sportif Eau plate

	COLLEGES	LYCEES
LICENCIÉS AUTORISÉS	Benjamins Minimes Cadets	Minimes Cadets Juniors Seniors
COMPOSITION DES EQUIPES	Équipe de 4 Mixité stricte (2F + 2G) Le nombre de cadet est limité à 1	Équipe de 4 Mixité autorisée Le nombre de sénior limité à 2
JEUNE JUGE	1 Jeune Juge par équipe Il peut être d'une autre association sportive de la même académie Il ne peut pas être compétiteur En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer au championnat de France Il doit être présent sur la totalité du championnat (accueil au protocole)	
JEUNE COACH	- 1 Jeune Coach obligatoire par équipe qualifiée - Il est compétiteur et inclus dans l'équipe - Il ne peut pas être d'une autre association sportive de l'académie - En cas d'absence, l'association sportive concernée sera déclassée	
REGLEMENT	L'équipe participe à toutes les épreuves inscrites au programme :	
FORMULE DE COMPETITION	**Épreuves* :** - 4 x 50 m obstacles - Relais remorquage avec palmes - Relais sauvetage bouée tube avec palmes - 100m combiné-sauvetage - L'épreuve de simulation d'urgence	**Épreuves* :** - 4 x 50 m obstacles - Relais remorquage avec palmes - Relais sauvetage bouée tube avec palmes - 100m combiné-sauvetage - L'épreuve de simulation d'urgence
MODALITES DE QUALIFICATION	Académique	
NOMBRE D'EQUIPES	12 équipes (excellence compris)	12 équipes (excellence compris)
TITRES DECERNES	Champion de France UNSS collèges Équipe Établissement	Champion de France UNSS lycées Équipe Établissement Champion de france UNSS LP Equipe Etablissement

***En lycée, une bonification est accordée, si présence d'une fille 4 points, si présence de deux* filles 8 points.**

*** ATTENTION : une des épreuves peut être supprimée en fonction du lieu d'accueil.**

Championnats de France UNSS Équipes Excellence Sauvetage Sportif Eau plate

Conditions de participation

Les conditions de participation applicables sont celles mentionnées dans le Règlement Fédéral UNSS en vigueur et complétées par les conditions particulières suivantes

- Les équipes intégrant **UN** élève inscrit sur la liste des Sections Sportives Scolaires, des Pôles Espoir, des Pôles France, et/ou sur les listes de Haut Niveau du Ministère des Sports (Senior, Elite, Jeune)
- Les équipes intégrant UN sauveteur inscrit sur la liste fournit par la FFSS et postée sur OPUSS (fin novembre) Cette liste fait foi pour toute l'année scolaire.

	COLLEGES	LYCEES
LICENCIÉS AUTORISÉS	Benjamins Minimes Cadets	Minimes Cadets Juniors Seniors
COMPOSITION DES EQUIPES	Équipe de 4 Mixité stricte (2F +2G) Le nombre de cadet est limité à 1	Équipe de 4 Mixité autorisée Le nombre de sénior limité à 2
JEUNE JUGE	1 Jeune Juge par équipe Il peut être d'une autre association sportive de la même académie Il ne peut pas être compétiteur En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer au championnat de France Il doit être présent sur la totalité du championnat (accueil au protocole)	
JEUNE COACH	- 1 Jeune Coach obligatoire par équipe qualifiée - Il est compétiteur et inclus dans l'équipe - Il ne peut pas être d'une autre association sportive de l'académie - En cas d'absence, l'association sportive concernée sera déclassée	
REGLEMENT	L'équipe participe à toutes les épreuves inscrites au programme :	
FORMULE DE COMPETITION	**Épreuves* :** - 4 x 50 m obstacles - Relais remorquage avec palmes - Relais sauvetage bouée tube avec palmes - 100m combiné-sauvetage - L'épreuve de simulation d'urgence	**Épreuves* :** - 4 x 50 m obstacles - Relais remorquage avec palmes - Relais sauvetage bouée tube avec palmes - 100m combiné-sauvetage - L'épreuve de simulation d'urgence
MODALITES DE QUALIFICATION	Académique	
NOMBRE D'EQUIPES	12 équipes (excellence compris)	12 équipes (excellence compris)
TITRES DECERNES	Champion de France UNSS collèges Excellence	Champion de France UNSS lycées Excellence

***En lycée, une bonification est accordée, si présence d'une fille 4 points, si présence de deux* filles 8 points.**

*** ATTENTION : une des épreuves peut être supprimée en fonction du lieu d'accueil.**

Résultats : En cas d'égalités pour le sauvetage sportif côtier et eau plate :

1) **Sur une épreuve** : Pas de départage prévu.
   Exemple : s'il y a un même nombre de points en bâtons musicaux pour deux équipes, cela entraîne le même classement sur cette épreuve (avec les points correspondants).

2) **Sur le classement général** :
   S'il y a égalité de points entre deux équipes, on les départage d'abord en fonction du nombre de 1° places obtenues sur les épreuves, puis s'il y a encore égalité, en fonction du nombre de 2° places etc ; en dernier lieu si une égalité persiste, la victoire sera donnée à l'équipe dont la moyenne d'âge est la plus faible

SI ANNULATION D'UNE ÉPREUVE le classement se fera sur 3 épreuves (côtier) et 4 épreuves (eau plate)

Conditions Particulières

Les épreuves et la formule de compétition sont strictement les mêmes que dans le championnat de France UNSS équipe d'établissement.

L'équipe « Excellence » sera qualifiée à l'issue du championnat d'académie à la condition qu'elle soit classée 1ère, tous établissements confondus.

Modalités pour les Associations Sportives Excellence

Saisie en ligne des Élèves de Sections Sportives Scolaires

Chaque Service Régional fournira à la Direction Nationale la liste de ses Sections Sportives Scolaires avec leurs effectifs.

L'identification des élèves inscrits dans ces Sections sera à la charge des responsables des Sections lors de la prise de licence.

Ils devront inscrire TOUS les élèves de la liste officielle déposée au Rectorat.

Date butoir :

- 23 décembre 2017

À cette date, un listing de tous les élèves inscrits dans les Sections Sportives Scolaires sera réalisé, vérifié par la Direction Nationale et transmis à tous les services.

Faute de saisie des élèves ou en cas de saisie partielle de la liste rectorale à la date indiquée, TOUS les élèves de l'Association Sportive seront considérés comme appartenant à la Section Sportive Scolaire et donc interdits de participation aux Championnats de Canoë Kayak par Équipe d'Établissement dans la catégorie concernée.

Remontée des résultats des Championnats qualificatifs

La date limite de transmission des résultats Inter-académiques par les coordonnateurs d'IA ou des résultats académiques par les SR est inscrite dans le calendrier des CF, régulièrement mis à jour.

Après les dates limites de transmission des qualifications Inter-académiques, aucun résultat qualificatif aux Championnats par Équipe d'Établissement ne sera pris en compte.

Adresse de saisie : http://udb.unss.org/qualifscf

Code d'accès : propre à chaque SR

Une demande de repêchage indiquée ne sera prise en compte que par l'envoi à la DN de la demande officielle (Annexe 1 du Règlement Fédéral).

Pour un sport scolaire innovant, s'appuyant sur les besoins et les attentes des licenciés, qui promeut sa différence par l'ouverture et la créativité

Innovation

Nouvelles pratiques

Outre les compétitions traditionnelles, les formes nouvelles de pratique permettent de nombreuses rencontres, avec des règlements adaptés.
Les expériences locales permettent d'étudier des pratiques innovantes, tenant compte des spécificités locales et des contraintes d'organisation, d'identifier des pratiques intéressantes et de les proposer ensuite au niveau national.

Handicap

Une réflexion doit être menée pour que des jeunes en situation de handicap puissent participer pendant les compétitions.

International

Des invitations aux pays limitrophes seront envoyées pour une participation lors des championnats de France.

Formation

En complément du programme « Vers une génération responsable » destiné aux Jeunes arbitres, Jeunes organisateurs et Jeunes dirigeants, l'UNSS développe un pôle formation à destination des enseignants d'EPS, animateur de l'association sportive.
En cours de réflexion.

Éthique – Protocole fin de rencontre

Pour être en conformité avec le Règlement Fédéral UNSS, chaque match se terminera de la façon suivante :

- à la fin de sa course le dernier arrivé attend le suivant pour débarquer pour assurer la sécurité de l'autre.

Textes de Référence :
- Règlement Fédéral UNSS 2016 - 2020

Sécurité

Textes de Référence :
- Règlement médical UNSS
- LC Sécurité

Responsabilité

Pour un sport scolaire éthique, solidaire démocratique et responsable, pour favoriser l'engagement, le vivre ensemble et les projets collectifs

La circulaire n° 2010-125 du 18 août 2010 relative au sport scolaire incite à valoriser le Jeune Officiel par la remise d'un diplôme quelle que soit sa mission. Cette fonction contribue non seulement au développement de sa personne par les différentes responsabilités qu'il occupe, mais lui permet aussi d'acquérir des connaissances et des compétences valorisées au sein de l'UNSS.

La mobilisation de l'école pour les valeurs de la République du 22 janvier 2015 rappelle l'importance du parcours citoyen dans la vie associative plus particulièrement la mesure 3 : « *La vice-présidence des associations sportives par les élèves sera systématisée, et les prises de responsabilité au sein des associations sportives valorisées. Les formations de jeunes coaches et de jeunes arbitres seront développées* ».

L'UNSS au travers de ces différentes compétitions et formation à la capacité de proposer aux jeunes licenciés de s'impliquer dans différents rôles :

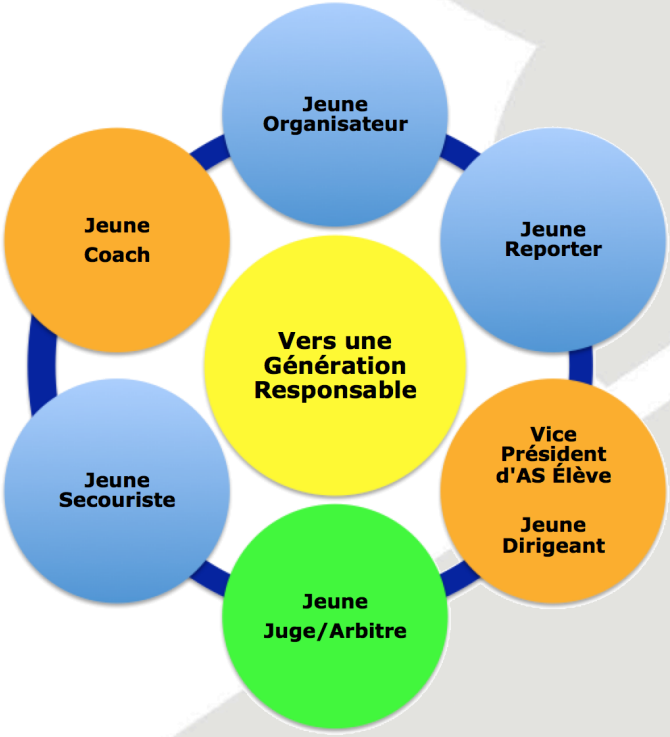

1. Le Jeune juge

L'élève du collège ou du lycée a la possibilité de suivre une formation afin de pouvoir officier au sein des rencontres sportives, de s'engager dans la vie associative et ce, dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire. Chaque activité possède un livret Jeune juge spécifique à l'activité et disponible sur le site national de l'UNSS. Il permet de proposer à l'élève et à l'enseignant les contenus à acquérir à chaque niveau de certification.

La formation des Jeunes juges doit être liée à la pratique.
Les meilleurs juges/arbitres hors académie ont la possibilité d'officier à un championnat de France si :

- le nombre de juges est insuffisant (pool local et équipe) pour le déroulement du CF,
- leur nombre est défini par les membres de la CMN,
- les jeunes juges doivent être inscrits par les services régionaux auprès de la Direction Nationale à la date butoir des remontées des qualifiés académiques du sport concerné,
- les organisateurs des championnats de France doivent faire remonter auprès du DNA en charge de l'activité la fiche récapitulative des meilleurs juges hors académie (cf. circulaire 051 JO).
- Il doit être présent sur la totalité du championnat (accueil au protocole)

2. Dispositif du haut niveau du sport scolaire

La circulaire n°2012-093 du 08 juin 2012 précise que « les jeunes officiels certifiés au niveau national ou international… peuvent valider un enseignement facultatif ponctuel à l'identique des sportifs de haut niveau. Les listes des candidats concernés sont proposées par les fédérations sportives scolaires ».

L'arrêté du 07 juillet 2015 précise que ce dispositif est également accessible pour les élèves inscrits au baccalauréat professionnel

Cette formation est assurée au sein de chaque AS. Un livret spécifique par activité est dédié à cette formation. Il est téléchargeable sur le site www.unss.org

3. Passerelles possibles des jeunes juges entre l'UNSS et la FFSS

Extrait de la convention signée le 25 octobre 2013 :

6.3 - Formation des « Jeunes Juges »
L'UNSS assure la formation des Jeunes Juges avec l'aide des techniciens fédéraux. L'habilitation à la fonction « Jeune Juge », et la validation du diplôme UNSS sont reconnues par la Fédération de Sauvetage et Secourisme.
La Fédération s'engage à créer des passerelles devant permettre aux Jeunes Juges de poursuivre leur formation et d'exercer, dans la cohérence, leur talent auprès de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme ou d'obtenir par équivalence tout ou partie des diplômes fédéraux correspondants.

6.4 - La participation des « Jeunes Juges » à toute organisation fédérale sera encouragée, soumise à l'accord préalable de l'UNSS et assortie d'un engagement destiné à la financer et dont le montant et la période couverte seront inclus dans l'avenant financier.
Se référer au livret « Je suis Jeune Juge en Sauvetage Sportif ».

6.5 – Le pré-requis pour prétendre à la validation nationale est la présentation à l'accueil du championnat de France du diplôme ou de l'attestation de réussite au PSC1 ou SST ou PSE1 ou PSE2.

4. Le Jeune Coach

En référence au bulletin officiel de l'Éducation Nationale du 19 septembre 2013 *« L'UNSS devra développer la formation de jeunes coachs – animateurs, diverses remontées des enseignants d'EPS prouvant que les élèves prennent souvent en charge des tâches liées à l'échauffement, l'entraînement, la tactique, la stratégie, l'encadrement ».*

Les orientations du MEN du 22 janvier 2015 à l'occasion de la Grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République (mesure 3) rappellent à la valorisation de l'engagement associatif des élèves par « les formations des jeunes coachs et des jeunes arbitres seront développées ».

- Pour les sports collectifs le jeune coach est obligatoire et non compétiteur. Il officie seul ou en binôme et doit être repéré (tee shirt Maif orange). Il se rajoute donc à la composition de l'équipe.

- Pour les sports individuels, le jeune coach est obligatoire et compétiteur intégré à l'équipe et doit être repéré (tee shirt Maif orange).

- Pour le sport partagé, le jeune coach est obligatoire et non compétiteur. Il se rajoute donc à la composition de l'équipe (tee short Maif orange) et doit être repéré.

NB :

- Le Jeune coach ne peut être Jeune Juge /Jeune Arbitre ou Jeune Reporter.

- Une équipe sans jeune coach sera déclassée.

- Pour plus de précision par activité se référer au livret Jeune Juge / Jeune Arbitre de l'activité et au dossier « Jeune Officiel, Vers une Génération Responsable »

Un jeune coach est un élève licencié UNSS qui connaît l'activité et adopte une attitude respectueuse, loyale, constructive et citoyenne (définition reprise du cadre général jeune coach). Il n'y a pas de certification mais une validation de l'engagement sur OPUSS.

Le jeune coach accompagne l'équipe et se positionne comme adjoint du professeur d'EPS, animateur d'AS dans la gestion du groupe. Le niveau d'intervention du jeune coach varie en fonction de son âge, de sa maturité et de son investissement.

HORS RENCONTRE/COMPÉTITION			**PENDANT RENCONTRE/COMPÉTITION**		
Co anime	**Anime**	**Dirige**	**Assiste**	**Conseille**	**Dirige**
L'élève est sous la responsabilité du professeur : duo	L'élève est seul face au groupe mais applique les consignes du professeur	L'élève décide et assume	L'élève est sous la responsabilité du professeur : duo	L'élève gère la rencontre en respectant les choix du professeur	L'élève est en autonomie complète

Le jeune coach en COLLÈGE	>Participation aux obligations administratives -inscriptions aux compétitions, -feuilles de matchs, -contrôle des licences ou listings >participation à la gestion de l'échauffement avec l'enseignant >participation à la gestion des remplacements >participation au respect des protocoles d'avant et d'après match >participation au respect des biens et des personnes
Le jeune coach en LYCÉE	>Gestion des obligations administratives -inscriptions aux compétitions, -feuilles de matchs, -contrôle des licences ou listings >gestion de l'échauffement >gestion des remplacements >participation à la gestion des temps morts (choix du moment et prise de parole éventuelle) -participation aux choix stratégiques -participation à la modération des comportements des joueurs -veille au respect des protocoles d'avant et d'après match -veille au respect des biens et des personnes

Inscription des meilleurs Jeunes Arbitres hors académiques

Chaque Directeur Régional saisira les meilleurs Jeunes Arbitres de son académie pour les Championnats par Équipe d'Établissement, si nécessaire et en accord avec la CMN.

Adresse de saisie : http://udb.unss.org/qualifscf

Code d'accès : propre à chaque SR

Clôture des saisies : 10 jours avant le début des championnats, date inscrite dans le calendrier

Un par catégorie et par catégorie d'âge pour chaque académie.

Seules les propositions supplémentaires doivent recevoir l'aval de la Direction Nationale.

Pour les Championnats Excellence, selon les dates d'organisation un appel particulier sera effectué par la Direction Nationale UNSS.

Pas de meilleur JJ par académie et pas de pool local

Les membres de la Commission Mixte Nationale

Directrice adjointe de l'UNSS en charge de l'activité : Marion TROUILLET

FFSS

LACRAMPE Yves
SCHMITT Philippe Arbitre international

UNSS

GALLINO Sophie Professeur EPS
DEBOUCHE Marie Pierre Professeur EPS
JOLY Isabelle Professeur EPS

Déléguée technique UNSS

Françoise RECOURA

Annexe 1

Associations Sportives classées dans les 3 premières en 2016 et 2017 aux championnats de France par Equipe d'Etablissement non autorisées à participer à la qualification pour les championnats de France UNSS par Equipes d'Etablissement

NÉANT

Annexe 2

Associations Sportives classées dans les 3 premières en 2017 des championnats de France Excellence non autorisées à participer à la qualification pour les championnats de France UNSS par Equipes d'Etablissement

Collège Jean ROSTAND Biarritz ACADEMIE DE BORDEAUX
Collège René Guy Cadou Saint Brévins ACADEMIE DE NANTES
Collège Blanche Odin Bagnères de Bigorre ACADEMIE DE TOULOUSE

Lycée Lapérouse Albi ACADEMIE DE TOULOUSE
Lycée André Malraux Biarritz ACADEMIE DE BORDEAUX
Lycée Sud des landes Saint Vincent de Tyrosse ACADEMIE DE BORDEAUX

Annexe 3

Associations Sportives n’ayant pas assisté au Protocole en 2017 et n’étant pas autorisées à participer en Équipes d'Établissement ou en Excellence

NÉANT

Annexe 4

Associations Sportives ayant fait forfait dans les huit jours avant les Championnats de France en 2017 et n'étant pas autorisées à participer en Équipes d'Établissement ou en Excellence

NÉANT

Annexe 5

REGLEMENT REGISSANT LES DIFFERENTES COMPETITIONS

COTIER

LES EPREUVES

1. Relais combiné
2. Relais Sauvetage planche
3. Sauvetage bouée tube et secourisme
4. Bâtons musicaux

La CMN peut modifier l'organisation des épreuves pour assurer la sécurité des participants.

ATTENTION TOUT CONCURRENT QUI NE FINIT PAS UNE DES EPREUVES RAPPORTE ZERO POINT A SON EQUIPE POUR L'EPREUVE

Une disqualification pour un manquement au règlement sur une épreuve, entraîne pour l'équipe l'attribution des points du dernier.

Exemple : sur 9 équipes, s'il y a une ou plusieurs équipes disqualifiées lors d'une épreuve, elles se verront attribuer toutes la 9° place et auront donc 9 points sur l'épreuve sur 20 et 2 points sur les épreuves sur 10 points.

Matériel autorisé

MATERIEL	Collèges établissement Planches : l'équipe choisit entre nippers boards mousse ou rescues boards fournis par l'organisation, si possible les mêmes pour tous. Palmes : palmes autorisées sur l'épreuve sauvetage bouée tube, mais pas de palmes en fibre.	Lycées établissement Planches : rescues boards fournis par l'organisation, si possible les mêmes pour tous. Palmes : palmes autorisées sur l'épreuve sauvetage bouée tube, mais pas de palmes en fibre.

MATERIEL	Collèges excellence Planches : les compétiteurs peuvent apporter leur matériel, y compris en fibre. Palmes : palmes autorisées épreuve sauvetage bouée tube : en fibre autorisées.	Lycées excellence Planches : les compétiteurs peuvent apporter leur matériel, y compris en fibre. Palmes : palmes autorisées épreuve sauvetage bouée tube : en fibre autorisées.

1-Epreuve de relais combiné *:*

Les quatre sauveteurs vont se relayer en nage et planche sur un parcours délimité par des bouées et des drapeaux.

Au signal sonore de départ :

Le sauveteur N°1 effectue un parcours de nage autour des bouées, (avec contournement de la bouée dans le sens des aiguilles d'une montre, sauf décision contraire de l'officiel A) et revient sur le sable sur la ligne de départ pour passer le relais (un toucher sur n'importe quelle partie du corps).
Le sauveteur n°2 effectue un parcours de planche autour des bouées et passe le relais ; il peut laisser sa planche au bord de l'eau .L'équipe s'organise pour récupérer la planche.
Le sauveteur n°3 effectue le même parcours que le sauveteur n°1 avant de passer le relais ;
Le sauveteur n°4 effectue le même parcours que le sauveteur n°2 avant de revenir sur la plage pour franchir debout, la ligne d'arrivée matérialisée par deux drapeaux. La planche peut être laissée sur le bord.
L'arrivée est jugée quand la poitrine du concurrent coupe la ligne d'arrivée.

Classement :
1er 20pts ; 2ième 18pts ; 3ième 16pts ; 4ième 14pts, ensuite 1 point d'écart etc. jusqu'au 20ième 1pt et 0 pt au delà du 20ième

2-Epreuve de relais sauvetage planche :

Deux binômes, constituées chacuns d'un sauveteur et d'une victime, vont réaliser un sauvetage en relais.
Une bouée par équipe sera disposée au large où sera effectué le chargement de la victime consciente (distance plage-bouée en fonction des conditions climatiques).

La victime attend sur la ligne de départ le signal sonore pour courir et nager vers la bouée qui lui est attribuée.
Arrivée à la bouée, elle la touche et lève l'autre bras pour donner le signal de départ à son sauveteur qui s'élance en planche, contourne la bouée dans le sens des aiguilles d'une montre (sauf décision contraire de l'officiel A) et charge sa victime derrière la bouée ***Tout départ anticipé lors de la prise de relais entraînera une disqualification pour cette épreuve.***
Le premier binôme revient au bord en planche et court sur le sable pour venir donner le relais à la 2ème victime en contact avec la planche (un touché sur n'importe quelle partie du corps), qui s'élance à son tour, nage, donne le signal de départ au 2ème sauveteur etc..
Le deuxième binôme finit le même parcours en franchissant la ligne d'arrivée, debout, en contact avec la planche (l'arrivée est jugée au franchissement de la poitrine de la première personne sur la ligne).
Classement :
1er 20pts ; 2ième 18pts ; 3ième 16pts ; 4ième 14pts, ensuite 1 point d'écart etc. jusqu'au 20ième 1pt et 0 pt au delà du 20ième

3-Epreuve de sauvetage bouée tube :

L'équipe est constituée d'une victime, d'un sauveteur ***(équipé ou pas de palmes)*** *et de deux assistants.*
Une bouée par équipe sera disposée au large où sera effectué le sauvetage de la victime consciente. (la distance pour les collégiens est nettement plus courte).

Dans cette épreuve, il s'agit :
- de sauver une victime consciente à l'aide d'une bouée tube,
- de sortir correctement la victime de l'eau et de pratiquer les premiers secours,
- d'alerter les secours.

Au signal sur la ligne de départ :
La victime attend sur une ligne de départ le signal sonore pour courir et nager vers sa bouée. Arrivée à la bouée, elle la touche et lève l'autre bras pour donner le signal de départ à son sauveteur qui s'élance équipé de sa bouée tube, passe derrière la bouée (en la contournant dans le sens des aiguilles d'une montre, sauf décision contraire de l'officiel A), attache correctement la bouée tube autour de la poitrine de la victime, la tracte vers le bord. ***La victime dans la phase de remorquage peut aider avec ses jambes mais ne doit exécuter aucune action de propulsion avec les bras. (sauf pour allonger les bras au dessus de la tête)***
A l'approche du sauveteur, les deux assistants prennent en charge la victime pour lui faire franchir la ligne d'arrivée ***(10 points)****.*
L'arrivée est jugée quand la poitrine du 1° compétiteur coupe la ligne d'arrivée en contact avec la victime

Une fois que la victime est allongée prudemment sur le sol par les 2 assistants, le premier assistant effectue les gestes de premiers secours (1ère partie : bilan sur la victime). Le deuxième assistant passe l'alerte (2ème partie) à l'aide du téléphone mis à sa disposition sur la plage. ***(10 points).***
Dès que la victime est prise en charge par les assistants, elle ne doit faire aucune action (elle ne peut plus aider).

Classement :
- 10 points sont attribués à la rapidité de recherche de la victime ;
- 10 pts aux premiers secours, voir le barème ci dessous.

Barème sauvetage bouée tube :
1er 10pts ; 2ième 9pts ; 3ième 8pts ; 4ième 7pts, etc. jusqu'au 10ième 1pt et 0 pt au delà.
Barème secourisme : *un jeune juge titulaire du PSC1, supervisé par un formateur PSC ou PS, juge l'attribution des points ci-dessous :*

Epreuve de secourisme Collège : *un seul cas*

Cas de victime inconsciente qui respire *:*

UNSS/ **COLLEGE** EPREUVE DE SECOURISME		
EQUIPE :		
CAS UNIQUE La victime est inconsciente et respire. La victime est allongée sur le sable à plat dos, elle ne répond pas, elle respire visiblement.		
La personne qui évalue observe les actions suivantes	**Oui=1**	**NON=0**
BILAN SUR VICTIME réalisé par l'assistant 1 / 5 pts		
1. **Allonger** prudemment la victime à 2 et vérifier que rien ne gêne la respiration (**col trop serré**,…)		
2. Contrôle de la **conscience** : poser 3 questions simples en prenant la main ou en secouant doucement les épaules :		
3. Libérer les voies aériennes en **basculant prudemment la tête en arrière** avec 1 main sur le front et 2 ou 3 doigts de l'autre main sous le menton.		
4. **Apprécier la respiration** 10 secondes au plus. -en conservant la position précédente avec l'élévation du menton -en se penchant sur la victime, oreille et joue du secouriste au-dessus de la bouche et du nez de la victime puis : -**ressentir** un flux d'air à l'expiration, -**écouter** d'éventuels sons provoqués par la respiration, -**regarder** si le ventre et la poitrine se soulèvent.		
5. Le sauveteur met la victime sur le côté (PLS).		
ALERTE réalisée par l'assistant 2 / 5 pts		
6. Appeler les secours (15 18 ou 112).		
7. Se présenter en donnant son nom et n° d'appel.		
8. Donner l'adresse exacte du lieu où il est.		
9. Dire qui est la victime (*homme- 30 ans, jeune fille 12 ans*…), dire ce qui s'est passé, donner le bilan et dire ce qu'on a fait (*on a sorti V de l'eau, elle est inconsciente et respire, je l'ai mise sur le côté*).		

10. Demander s'il peut raccrocher.		
Total des points attribués		

Epreuve de secourisme Lycée

5 cas définis par la CMN et connus des lycéens. Pour le championnat un cas est tiré au sort, il est communiqué aux compétiteurs au début de l'épreuve sauvetage bouée tube et secourisme.

UNSS/**LYCEE** EPREUVE DE SECOURISME		
EQUIPE :		
CAS N° 1 La victime est inconsciente et respire. La victime est allongée sur le sable à plat dos, elle ne répond pas, elle respire visiblement.		
La personne qui évalue observe les actions suivantes	**Oui=1**	**NON=0**
1. **Le sauveteur et l'équipier** allongent prudemment la victime et vérifient que rien ne gêne la respiration (col trop serré…)		
2. Contrôle de la **conscience** : poser 3 questions simples en prenant la main ou en secouant doucement les épaules :		
3. Le sauveteur libère les voies aériennes en basculant prudemment la tête en arrière ; et apprécie la respiration. *(Dès qu'il observe un soulèvement de la poitrine et/ou de l'abdomen « c'est validé »)*.		
4. **Le sauveteur communique le bilan à son équipier.** « Nous sommes en présence d'une victime inconsciente, qui respire, je vais la mettre en PLS, va prévenir les secours et apporte une couverture».		
5. Le sauveteur met la victime sur le côté (PLS).		
6. **L'équipier et le sauveteur couvrent la victime**		
7. L'équipier appelle les secours (15 18 ou 112) se présente donne son N° de Téléphone et le lieu précis de l'intervention		
8. L'équipier transmet le bilan de la victime aux secours : «Il s'agit d'une victime (homme, femme, âge), nous venons de la sortir de l'eau, elle est inconsciente, elle respire, un sauveteur la mise en PLS, la victime est couverte, elle est surveillée. »		
9. L'équipier demande s'il peut raccrocher.		
10. Le sauveteur contrôle si la respiration est toujours présente Main sur le ventre de la victime Ecoute l'air qui sort de la bouche de la victime. *(Un seul contrôle positif suffit pour valider).*		
Total des points attribués		

UNSS/LYCEE	EPREUVE DE SECOURISME	
EQUIPE :		
CAS N° 2 La victime se plaint d'un traumatisme. La victime est allongée sur le sable, elle signale avoir reçu un choc à la tête et présente une douleur dans le cou.		
La personne qui évalue observe les actions suivantes	**Oui=1**	**NON=0**
1. Le sauveteur s'approche de la victime en la rassurant et la questionne sur sa douleur : « où avez-vous mal ? avez-vous mal ailleurs ?		
2. Le sauveteur conseille fermement à la victime de ne pas mobiliser sa tête, son cou, et son dos.		
3. **Le sauveteur communique le bilan à son équipier** : « nous sommes en présence d'une victime consciente, qui se plaint d'un traumatisme à la tête et d'une douleur au cou, elle est allongée sur le sable, je lui conseille de ne pas bouger».		
4. **Le sauveteur demande à son équipier** de rapporter une couverture et prévenir les secours		
5. **Le sauveteur et l'équipier** couvrent la victime		
6. L'équipier appelle les secours (15 18 ou 112)		
7. L'équipier se présente, donne son N° de Téléphone et le lieu précis de l'intervention		
8. L'équipier transmet le bilan de la victime au secours «Il s'agit d'une victime (homme, femme, âge) allongée sur le sable qui se plaint d'un traumatisme à la tête et d'une douleur dans le cou, nous lui avons conseillé de ne pas bouger, nous avons couvert la victime avec une couverture, nous la surveillons ».		
9. L'équipier demande s'il peut raccrocher		
10. surveillance : le sauveteur redonne les consignes de ne pas bouger, cette action doit être répétée au moins une fois pendant l'intervention.		
Total des points attribués		

UNSS/LYCEE EPREUVE DE SECOURISME		
EQUIPE :		
CAS N° 3 La victime se plaint d'un traumatisme. La victime est assise sur le sable, elle se tient le bras, elle a une vive douleur à l'épaule qu'elle a du mal à bouger.		
La personne qui évalue observe les actions suivantes	**Oui=1**	**NON=0**
1. Le sauveteur s'approche de la victime en la rassurant et la questionne sur sa douleur. « ou avez-vous mal ? » « Comment est-ce arrivé ? » « Avez-vous mal ailleurs ? » *(Au moins trois questions cohérentes pour valider).*		
2. Le sauveteur propose rapidement à la victime de se mettre dans la position ou elle se sent bien, et lui conseille fermement de ne pas bouger son bras.		
3. **Le sauveteur communique le bilan à son équipier** : « nous sommes en présence d'une victime consciente, qui se plaint d'un traumatisme à l'épaule, je lui conseille de ne pas bouger »		
4. **Le sauveteur demande à son équipier** de rapporter une couverture et prévenir les secours		
5. **le sauveteur et l'équipier** couvrent la victime		
6. L'équipier appelle les secours (15 18 ou 112).		
7. L'équipier se présente, donne son N° de Téléphone et le lieu précis de l'intervention.		

8. L'équipier transmet le bilan de la victime au secours : «Il s'agit d'une victime consciente, qui se plaint d'une vive douleur à l'épaule, nous lui avons conseillé de ne pas bouger son épaule, elle est couverte et nous la surveillons».		
9. L'équipier demande s'il peut raccrocher.		
10 surveillance : le sauveteur redonne la consigne de ne pas bouger (au moins une fois pendant l'intervention).		
Total des points attribués		

UNSS/LYCEE	EPREUVE DE SECOURISME	
EQUIPE :		
CAS N° 4 la victime se plaint d'un malaise La victime est assise sur le sable, elle se plaint d'un malaise (hypoglycémique): maux de tête, jambes qui tremblent, sensation de faim, nervosité…		
La personne qui évalue observe les actions suivantes	**Oui=1**	**NON=0**
1. Le sauveteur s'approche de la victime en la rassurant et la questionne « qu'est ce qui vous arrive ? » « où avez-vous mal ? » « avez-vous mal ailleurs ? » Le sauveteur propose rapidement à la victime de s'allonger ou de se mettre dans la position où elle se sent bien.		
2. Le sauveteur questionne la victime : Quel âge avez-vous ? Est-ce la première fois que vous présentez ce type de malaise ? Depuis combien de temps dure ce malaise ? Avez-vous une maladie ? Prenez-vous des médicaments ? Avez-vous été récemment hospitalisé ? *(Enumère 3 questions pour valider).*		
3. **Le sauveteur communique le bilan à son équipier.** « Nous sommes en présence d'une victime consciente, qui se plaint d'un malaise avec des maux de tête, une sensation de faim et les jambes qui tremblent, je l'ai mise au repos »		
4. **Le sauveteur demande à son équipier** d'aller chercher un morceau de sucre, une couverture pour couvrir la victime et de prévenir les secours.		
5. **Le sauveteur et l'équipier couvrent la victime,** l'équipier lui donne le sucre		
6. L'équipier appelle les secours (15 18 ou 112).		
7. L'équipier se présente, donne son N° de Téléphone et le lieu précis de l'intervention.		
8. L'équipier transmet le bilan de la victime au secours en précisant l'état et le nombre de victime. «Il s'agit d'une victime consciente, qui se plaint d'un malaise avec des maux de tête, une sensation de faim et les jambes qui tremblent, nous l'avons mise au repos, nous allons lui donner un morceau de sucre et la couvrir». *(Enumère au moins 3 signes de malaise pour valider).*		
9. L'équipier demande s'il peut raccrocher.		
10. surveillance : le sauveteur communique au moins une fois avec la victime pour lui demander s'il se sent mieux.		
Total des points attribués		

UNSS/LYCEE	EPREUVE DE SECOURISME	
EQUIPE :		
CAS N° 5 la victime se plaint d'un malaise La victime est assise sur le sable et se plaint d'un malaise (cardiaque): Maux de tête intense, difficultés respiratoire, douleur intense dans la poitrine qui le comprime…		
La personne qui évalue observe les actions suivantes	**Oui=1**	**NON=0**
1. Le sauveteur s'approche de la victime en la rassurant et la questionne « qu'est ce qui vous arrive ? » « où avez-vous mal ? » « avez-vous mal ailleurs ? » Le sauveteur propose rapidement à la victime de s'allonger.		
2. Le sauveteur questionne la victime : Quel âge avez-vous ? Est-ce la première fois que vous présentez ce type de malaise ? Depuis combien de temps dure ce malaise ? Prenez-vous des médicaments ? Avez-vous une maladie chronique ? Avez-vous été récemment hospitalisé ? *(Enumère 3 questions pour valider).*		
3. **Le sauveteur communique le bilan à son équipier.** « Nous sommes en présence d'une victime consciente, qui se plaint d'un malaise avec des maux de tête intense, une difficulté à respirer et une douleur dans la poitrine».		
4. **Le sauveteur demande à son équipier** d'aller chercher une couverture pour couvrir la victime et de prévenir les secours.		
5. **Le sauveteur et l'équipier couvrent la victime**		
6. L'équipier appelle les secours (15 18 112).		
7. L'équipier se présente, donne son N° de Téléphone et le lieu précis de l'intervention.		
8. L'équipier transmet le bilan de la victime au secours en précisant l'état et le nombre de victime. «Il s'agit d'une victime consciente, qui se plaint d'un malaise avec des maux de tête intense, une difficulté à respirer et une douleur dans la poitrine, nous l'avons mise au repos, elle est couverte et nous la surveillons». *(Enumère au moins 3 signes de malaise pour valider).*		
9. L'équipier demande s'il peut raccrocher.		
10. surveillance : le sauveteur communique au moins une fois avec la victime pour lui demander s'il se sent mieux.		
Total des points attribués		

4 Epreuve des Beach Flags (bâtons musicaux) :

Cette épreuve est une course entre 15m et 20m, dans le sable pour tester le temps de réaction des sauveteurs et leur rapidité à intervenir.

Cette épreuve n'est pas mixte : épreuve filles, épreuve garçons.

Les sauveteurs sont allongés sur le ventre, jambes tendues ,orteils contre la ligne de départ tracée au sol (matérialisée par une corde) talons joints.Les mains sont superposées, les coudes et poignets alignés, parrallèlement à la ligne de départ ..
Derrière eux sont alignés des bâtons en plastique (un bâton de moins que les sauveteurs allongés).
Aux ordres du starter :

- *Sauveteur en position*
- *Tête basse (menton touche les mains)*
- *Coup de sifflet (1 à 3 secondes entre les deux derniers commandements)*
- *Un seul faux départ est autorisé dans la série .Au deuxième départ celui qui fait le faux départ est éliminé et on change la série*

Les sauveteurs se lèvent, se retournent et courent attraper un bâton, un concurrent n'aura pas de bâton, il sera éliminé.
Ainsi de suite jusqu'à la finale, deux personnes en course pour un seul bâton.

Il est interdit :

- ***D'utiliser les bras pour écarter un concurrent***
- ***De faire un croche-pied***
- ***De prendre plusieurs bâtons***

Contact épaule contre épaule est permis

En cas de prise d'un bâton par deux sauveteurs, il sera mis en place un barrage entre les deux sauveteurs concernés (un contre un afin de départager les deux sauveteurs).

Chaque sauveteur tire au sort dans un sac un numéro correspondant à son emplacement pour l'épreuve du beach flags avant de pénétrer sur l'aire réservée aux beach flags.
La distance sur la ligne de départ entre les sauveteurs est de 1, 50m (voir schéma ci-dessous).
La constitution des séries se fait de manière aléatoire

***Comptage des points** :*
Classement :
Chaque concurrent éliminé se voit attribuer les points du nombre de concurrents encore en jeu avant son élimination.
Exemple avec une seule série : finale, 9 concurrents, 8 bâtons, 1 éliminé. Sa place est 9°. Il se voit attribuer 9 points ;
Exemple avec deux séries (le principe est le même avec plus de deux séries) : 25 concurrents, une série de 13 et une série de 12 ;

Les deux premiers éliminés partagent les 2 dernières places (24ème et 25éme). Chacun marquera 49/2=24,5pts ; ainsi de suite jusqu'à ce qu'il ne reste plus que 10 à 12 concurrents ; alors, une seule série (la finale) sera mise en place, avec à chaque élimination, un classement correspondant.

Pour le classement final de cette épreuve, on additionnera le classement des 4 équipiers ; la 1er équipe sera celle qui totalisera le moins de points ;

Classement :

1er 20pts ; 2éme 18pts ; 3° 16 pts ; 4° 14 pts ; ensuite 1 pt d'écart etc jusqu'au 20éme 1pt et 0 pt au-delà du 20ème.

Section 5 – Ocean Events

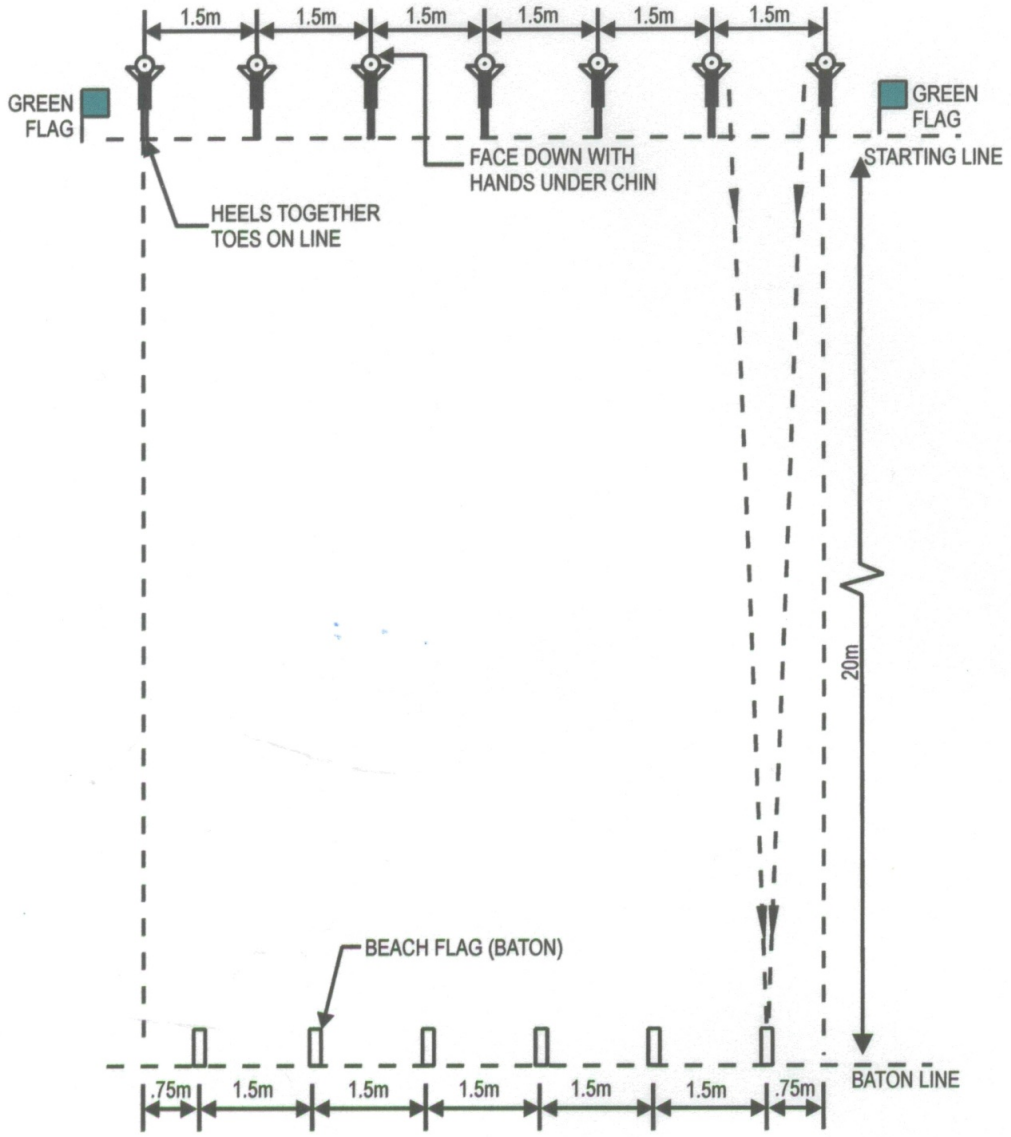

BEACH FLAGS

AGE GROUP	DISTANCE
Open	20m
Masters	15m

EAU PLATE

LES EPREUVES

A.4 X 50 M obstacles
B. Relais Sauvetage bouée tube avec palmes
C. Relais Remorquage avec palmes
D. 100m combiné-sauvetage
E. Secourisme

Pour toutes les épreuves une disqualification entraine les points du dernier .L'abandon entraine 0 points.
Disqualification en cas de non respect du règlement.
Un faux départ autorisé par série.

Les ordres du Juge-Arbitre sont les suivants : (idem FFN) : coups de sifflet brefs pour se préparer, un coup de sifflet long pour monter sur les plots et se mettre en place .Le Juge-arbitre passe le contrôle du départ au starter en levant le bras. Le starter annonce alors « à vos marques » et donne le départ.

Pousser au fond de la piscine est autorisé sur toutes les épreuves

Palmes : 65cm X 30 cm avec autorisation des palmes fibre en excellence (collèges – lycées).Il est déconseillé aux benjamins d'utiliser des palmes fibre.
Les palmes en fibre sont interdites pour les catégories « établissement ».

Pour toutes les épreuves pas de départ plongé si la profondeur du bassin ne le permet pas.

A. Epreuve 4 x 50 m obstacles *:*

4 sauveteurs
Obstacle par exemple deux lignes d'eau ou tapis en travers du grand bain (obstacle)…… .
Pour le CF obstacle FFSS (2,40 X 70 en hauteur)

Départ plongé coté grand bain (le plongeon est autorisé en fonction de la profondeur de la piscine)
4 relayeurs participent à un 50 m nage libre avec obstacle dans le couloir (1 obstacle sur 25 m, 2 obstacles sur 50 m).
Obstacle à 12,50 m et si bassin de 50 m 12,50m à de chaque bord

Au signal sonore de départ : le premier relayeur s'élance passe les obstacles et lorsqu'il touche le mur, le deuxième sauveteur s'élance puis le troisième, puis le quatrième.
Le temps est pris lorsque le 4ème sauveteur touche le mur.

Après le plongeon et entre chaque obstacle les sauveteurs doivent couper la surface de l'eau.
Quand le sauveteur a fini sa course il doit sortir de l'eau par l'échelle sans gêner les autres relayeurs.

Classement :
1er 20pts ; 2ième 18pts ; 3ième 16pts ; 4ième 14pts, ensuite 1 point d'écart etc. jusqu'au 20ième 1pt et 0 pt au delà du 20ième

B. Epreuve relais sauvetage bouée tube (BT) avec palmes *:*

2 victimes V1 et V2
2 sauveteurs S1 et S2 avec palmes
Une bouée tube

Départ plongé (le plongeon est autorisé en fonction de la profondeur de la piscine)

Le premier V1 au signal de départ effectue un 25 m nage libre, touche le mur et lève le bras pour donner le signal au sauveteur S1 de venir le chercher. Jusqu'à ce que le sauveteur touche le mur V1 reste en contact avec le mur .
Le deuxième S1 qui aura préparé son matériel (BT et palmes) sur le bord de la piscine, attend sans toucher son matériel le signal du bras levé de V1 , s'équipe dans l'eau ou à l'extérieur avec sa BT et ses palmes. Il nage et va toucher le mur du coté de V1. Il attache la BT autour de V1 puis revient en tractant V1 (la victime est sur le dos et peut aider le sauveteur en battant des pieds. La victime peut placer les bras au dessus de la tête et ensuite aucune action propulsive des bras n' est autorisée).

Zone d'équipement et de clipsage : dans la zone de 5 m la BT doit être attachée correctement c'est-à-dire clipsée dans 1 des anneaux et passée sous les bras .La lanière doit être passée par la tête et le bras.

Lorsque S1 touche le mur, le troisième V2 fait le même parcours que V1 puis au signal de V2 le quatrième (S2) s'équipe de la même façon que S1 et fait le même parcours.
Classement au temps lorsque S2 touche le mur.

Classement :
1er 20pts ; 2ième 18pts ; 3ième 16pts ; 4ième 14pts, ensuite 1 point d'écart etc. jusqu'au 20ième 1pt et 0 pt au delà du 20ième

C. Epreuve relais remorquage avec palmes :

Deux victimes V1 ET V2
Deux sauveteur S1 et S2 avec des palmes

Départ plongé (le plongeon est autorisé en fonction de la profondeur de la piscine)

V1 au signal du départ effectue un 25 m nage libre, touche le mur et lève le bras pour donner le signal au sauveteur S1 de venir le chercher.V1 doit rester en contact avec le mur jusqu'à ce que S1 touche le mur.
S1 qui aura préparé ses palme sur le bord de la piscine , dès le signal du bras levé de V1 chausse ses palmes dans l'eau ou à l'extérieur , entre dans l'eau et nage 25 m , touche le mur.Il effectue alors un remorquage en saisissant la victime qui doit rester sur le dos .V1 peut aider en battant des pieds mais aucune action propulsive des bras n'est autorisée.La seule prise autorisée est « mains sous les aisselles » .Autorisation de lâcher une main dans la zone des 5 m pour aller toucher le mur

Dès que S1 touche le mur avec sa main, V2 et S2 font le même parcours que V1 et S1.

Lorsque S2 touche le mur à l'arrivée, le juge donne le temps pour le classement et l'attribution des points.

D. 100m combiné sauvetage

Chaque membre de l'équipe réalise cette épreuve. Le sauveteur n°1 tracte le sauveteur n°4 et inversement ; Le sauveteur n°2 tracte le sauveteur n°3 et inversement.
Pour la constitution des séries : série n°1 avec tous les n°1 ; série n°2 avec tous les n°2 ; série n°3 avec tous les n°4 ; série n°4 avec tous les n°3

***Lycée** : le sauveteur après un départ plongé réalise un 25m nage libre, touche le mur puis s'équipe avec palmes et bouée tube et effectue un 50m. Après avoir touché le mur, il attache la bouée tube autour d'un de ses partenaires (victime) et le remorque sur 25m.*
(La victime est sur le dos et peut aider le sauveteur en battant des pieds ; la victime peut placer les bras au au dessus de la tête et ensuite aucune action propulsive des bras n' est autorisée.)

Zone d'équipement et de clipsage : dans la zone de 5 m la BT doit être attachée correctement c'est-à-dire clipsée dans 1 des anneaux et passée sous les bras. La lanière doit être passée par la tête et le bras.

***Collège** : : le sauveteur s'équipe de palmes et après un départ plongé réalise un 25m nage libre, touche le mur puis s'équipe avec la bouée tube ; il effectue alors un 50m. Après avoir touché le mur, il attache la bouée tube autour d'un de ses partenaires (victime) et le remorque sur 25m.*
(La victime est sur le dos et peut aider le sauveteur en battant des pieds ; la victime peut placer les bras au au dessus de la tête et ensuite aucune action propulsive des bras n'est autorisée.)

Zone d'équipement et de clipsage : dans la zone de 5 m la BT doit être attachée correctement c'est-à-dire clipsée dans 1 des anneaux et passée sous les bras. La lanière doit être passée par la tête et le bras.

E. Epreuve: Simulation d'urgence en piscine :

Objectif : Un scénario catastrophe avec plusieurs victimes dans des états différents se passe dans une piscine, une équipe de 4 sauveteurs doit gérer cette situation en 1'30 ''. Le matériel que les sauveteurs peuvent utiliser se trouve sur la plage à 1 m du bord de l'eau .Le départ sera matérialisé par une ligne.

Les cas possibles des victimes dans l'eau ou sur la plage sont connus des jeunes sauveteurs et ont fait l'objet de séances d'entraînements. Tous les cas sont du programme PSC1.
Comme les sauveteurs sont 4, les gestes ou l'alerte peuvent être fait par tous à la demande du chef d'équipe.
Il existe 7 cas répartis de la façon suivante :

- Cas n° 1 à 3 pour les catégories collège
- Cas n° 1 à 6 pour les catégories lycées
- Cas du CHEF D'EQUIPE, commun à toutes les catégories.

Le scénario comprend de 1 à X cas .Un cas peut être répété plusieurs fois dans le scénario.

En fonction du scénario prévu, le nombre de victimes dans l'eau et sur la plage peut être variable.

Le scénario est décidé par l'organisateur de l'épreuve et reste secret jusqu'au dernier moment.

Le même scénario est mis en place pour les équipes d'une même catégorie.
Le scénario est joué par des jeunes juges.

Le temps pour résoudre le scénario (1'30'') :
Le juge principal est chargé de donner le top départ à chaque équipe et donner un grand coup de sifflet pour stopper le scénario au bout de 1'30''.
Si l'équipe a géré la catastrophe en moins de 1'30'' (victimes gérées et en cours de traitement, bassin évacué, alerte passée) le juge principal stoppe le chronomètre, le temps sera noté sur la fiche de l'équipe pour départager les meilleures équipes.

Zone de quarantaine :
Les équipes sont placées dans un vestiaire sous surveillance d'un adulte pendant que les juges placent le scénario**.** Tout moyen de communication est interdit dans cette zone.(portables interdits pour les adultes et sauveteurs)

Evaluation :
Dans chaque cas 5 items sont évalués de façon binaire (1/0) maximum 5 points.
Le cas du chef d'équipe est évalué sur 10 items, maximum 10 points.
Les équipes sont départagées au nombre de points obtenus pour résoudre le scénario et à leur rapidité (classement au chronométrage, arrêt des interventions si le temps dépasse 1'30).
Puis on applique le même barème que pour les autres épreuves : premier 20pts, deuxième 18pts etc…

UNSS/Collège/Lycée	**EPREUVE DE SECOURISME** **SIMULATION D'URGENCE EN PISCINE**	
EQUIPE :		
CAS N° 1 : **des baigneurs s'amusent dans l'eau avec un ballon ou une frite ou un autre jeu en plastique, ils ne réalisent pas que d'autres victimes sont en danger.** **Matériel : Ballon ou frite ou jeu en plastique…**		
La personne qui évalue observe les actions suivantes :	**Oui=1**	**NON=0**
1. Le sauveteur s'adresse aux baigneurs qui jouent dans l'eau et leur demande de sortir de l'eau.		
2. Le sauveteur ne touche pas les baigneurs.		
3. Le sauveteur ou le chef d'équipe oblige les baigneurs à sortir de l'eau.		
4. Le sauveteur ou le chef d'équipe demande aux baigneurs de se regrouper sur la plage dans une zone ou toutes les victimes seront assises pour éviter un sur accident.		

5. Pendant l'intervention le sauveteur communique au moins une fois avec le chef d'équipe.		
Total des points attribués		

UNSS /Lycée	**EPREUVE DE SECOURISME** **SIMULATION D'URGENCE EN PISCINE**	
EQUIPE :		
CAS N°2: La victime est allongée sur le dos sur la plage, elle est inconsciente et respire visiblement. **Matériel : serviette de bain pour couvrir la victime.**		
La personne qui évalue observe les actions suivantes :	**Oui=1**	**NON=0**
1. Le sauveteur approche prudemment la victime		
2. Le sauveteur fait le bilan de la conscience : Est-ce que vous m'entendez ? Serrez-moi la main ! Ouvrez les yeux !		
3. Le sauveteur fait le bilan de la ventilation : bascule prudente de la tête et contrôle de la ventilation		
4. Le sauveteur passe le bilan à son chef.		
5. Le sauveteur ou le chef d'équipe fait la PLS et surveille. Il couvre la victime.		
Total des points attribués		

UNSS/Collège/Lycée	**EPREUVE DE SECOURISME** **SIMULATION D'URGENCE EN PISCINE**	
EQUIPE :		
CAS N° 3 : La victime n'a pas pied, elle s'affole dans l'eau. « Aqua stress ». **Matériel : planche, bouée tube, frite, corde …**		
La personne qui évalue observe les actions suivantes :	**Oui= 1**	**NON=0**
1. Le sauveteur s'approche de la victime en lui parlant et la rassure.		
2. Le sauveteur propose un objet à la victime pour la tracter jusqu'au bord sans la toucher.		
3. Le sauveteur tracte la victime jusqu'au bord à l'aide de l'objet flottant.		

4. Le sauveteur ou le chef d'équipe oblige la victime à sortir de l'eau et lui demande de rester sur la plage dans une zone ou toutes les victimes seront assises pour éviter un sur accident.		
5. Pendant l'intervention le sauveteur communique au moins une fois avec le chef d'équipe pour lui donner l'état de sa victime.		
Total des points attribués		

UNSS/COLLEGE/LYCEE	**EPREUVE DE SECOURISME SIMULATION D'URGENCE EN PISCINE**	
EQUIPE :		
CAS N° 4: La victime est sur le bord du bassin victime d'un traumatisme de la jambe avec un objet sur la jambe. **Matériel : un banc en plastique ou autre objet encombrant mais léger**		
La personne qui évalue observe les actions suivantes :	**Oui=1**	**NON=0**
1. Le sauveteur s'approche de la victime en la questionnant : « que vous est-il arrivé ? »		
2. Le sauveteur écarte le danger en sortant l'objet qui est sur la jambe.		
3. Le sauveteur rassure la victime et lui demande de ne pas bouger.		
4. Le sauveteur passe le bilan à son chef d'équipe.		
5. Le sauveteur surveille ou fait surveiller sa victime pour qu'elle ne bouge pas.		
Total des points attribués		

UNSS /Lycée	EPREUVE DE SECOURISME SIMULATION D'URGENCE EN PISCINE	
EQUIPE :		
CAS N° 5 : La victime est dans l'eau au milieu du bassin et se plaint d'une forte_douleur à l'avant-bras. Situation de dégagement d'urgence, la victime doit être sortie de l'eau avec précaution. **Matériel : planche ou frite ou bouée tube**		
La personne qui évalue observe les actions suivantes :	Oui= 1	NON=0
1. Le sauveteur s'approche de la victime en la questionnant : « ou avez-vous mal ? »		

2. Le sauveteur propose un objet flottant que la victime va saisir avec son bras valide ou demande à la victime de s'allonger sur le dos pour la tracter sous les aisselles.		
3. Le sauveteur passe le bilan à son chef d'équipe.		
4. Le sauveteur aide la victime à sortir de l'eau en faisant attention à son traumatisme.		
5. Le sauveteur ou chef d'équipe demande à la victime de s'assoir sur le bord du bassin avec les autres victimes.		
Total des points attribués		

UNSS /Lycée	EPREUVE DE SECOURISME SIMULATION D'URGENCE EN PISCINE	
EQUIPE :		
CAS N° 6 La victime est dans l'eau, accoudée au bord de la piscine, elle se plaint d'un malaise (hypoglycémique) : maux de tête, jambes qui tremblent, sensation de faim, nervosité. **Matériel : serviette pour couvrir la victime, sucre.**		
La personne qui évalue observe les actions suivantes	**Oui=1**	**NON=0**
1. Le sauveteur aborde la victime et la questionne sur son état.		
2. Le sauveteur demande à la victime de sortir de l'eau et lui propose de se mettre dans la position la plus confortable pour elle.		
3. Le sauveteur questionne la victime : Quel âge avez-vous ? Est-ce la première fois que ça vous arrive ? Depuis combien de temps dure ce malaise ? Avez-vous une maladie ? Avez-vous été récemment hospitalisé ? (Enumère trois questions pour valider)		
4. A la demande de la victime le sauveteur va chercher un sucre et le donne.		
5. Le sauveteur communique le bilan à son chef et demande une serviette pour couvrir la victime.		

Total des points attribués		

UNSS/Collège	**EPREUVE DE SECOURISME** **SIMULATION D'URGENCE EN PISCINE**	
EQUIPE :		
CHEF D'EQUIPE: le rôle du chef d'équipe est essentiel pour coordonner son équipe, écouter les bilans de ses sauveteurs, prendre des décisions et passer l'alerte.		
La personne qui évalue observe les actions suivantes :	**Oui=1**	**NON=0**
1. En entrant sur le bassin avec son équipe, le chef découvre le scénario et demande aux baigneurs d'évacuer le bassin.		
2. Après observation du scénario, il donne des consignes d'intervention à ses équipiers.		
3. Le chef d'équipe communique avec ses équipiers qui interviennent dans l'eau ou sur le bord du bassin. (ceci peut être évalué tout au long de l'intervention).		
4. Le chef d'équipe gère toutes les victimes conscientes que ses sauveteurs lui ramènent au bord en les faisant sortir de l'eau et les regroupe dans une même zone pour éviter un sur accident.		
5. Le chef d'équipe questionne les victimes conscientes en sortant de l'eau. (que s'est-il passé ?, combien de victimes sont dans l'eau ? ou se trouve les autres victimes ? etc.) un questionnement cohérent suffit pour valider.		
6. Le chef d'équipe s'assure que les premiers secours sont commencés et /ou effectue les premiers secours.		
7. Le chef d'équipe recherche ou fait rechercher un moyen de communication sur la plage de la piscine.		
8. Le chef d'équipe appelle (ou fait appeler) les secours 15/18/112. (lui demander quel numéro il a fait en fin de scénario)		
9. Le chef d'équipe passe l'alerte (se présente, donne le lieu, donne le nombre de victimes, l'état des victimes etc)		
10. Le chef d'équipe demande s'il peut raccrocher en fin de bilan.		
Total des points attribués		